L'extraction et la fabrication du plâtre dans la région de Château-Thierry

L'importance de l'emploi du plâtre dans les constructions traditionnelles est une des caractéristiques de l'architecture du nord de la Brie, qui se différencie de la sorte des régions voisines où domine la pierre de taille (Soissonnais) ou bien la brique associée au moellon (Champagne). Ce plâtre de fabrication artisanale, auquel restaient mêlés de nombreuses impuretés, donne aux façades une teinte crème bien différente du plâtre industriel à la blancheur provocante, et qui tend vers le beige ou le rosé selon les accidents de la cuisson ou la couleur du banc de roche. Aussi longtemps que les transports demeurèrent lents et coûteux, soit jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle, les matériaux de construction furent tirés du sous-sol proche, et l'architecture constitua un décalque assez fidèle de la géologie, contribuant à donner à chaque pays son individualité. Or le plâtre est tiré du gypse, une des roches sédimentaires qui constituent le sous-sol au nord et au nord-est de la région parisienne. Le pays de Château-Thierry se trouve dans l'aire de ce qu'on a pu appeler une civilisation du plâtre, dont Paris tenait évidemment la tête, et dont le sud de l'Aisne occupait la position orientale¹.

Des différents aspects sous lesquels on peut étudier l'usage du plâtre dans notre région, nous ne nous intéresserons qu'à la phase de l'extraction et de la fabrication, à ce qui fait en somme l'activité proprement dite des plâtrières, ainsi qu'aux hommes qui l'exercent, les plâtriers². Nous chercherons à localiser ces plâtrières dès l'époque où les documents deviennent suffisamment abondants pour nous donner une vue d'ensemble, soit le XVIIIe siècle ou mieux encore le début du XIXe siècle. Nous nous efforcerons ensuite d'exposer les techniques d'extraction et de cuisson de la pierre à plâtre, techniques qui connaissaient des variantes de plâtrière à plâtrière, mais qui globalement évoluèrent peu avant 1940, et conservèrent jusqu'alors une place primordiale aux opérations manuelles. Nous essaierons enfin de donner un éclairage sur la situation sociale et professionnelle des plâtriers au XIXe siècle, ainsi que sur son évolution. Nous nous interrogerons pour terminer sur les raisons du déclin puis de l'arrêt

^{1.} L'expression de «civilisation du plâtre» est empruntée à l'ouvrage de Guy Benhamou, *Le plâtre*. Paris, 1981, rare ouvrage à donner un aperçu historique sur la question.

^{2.} Alors que le terme de plâtrière ne prête guère à confusion, celui de plâtrier a souvent servi à désigner aussi bien l'exploitant ou l'ouvrier travaillant dans une plâtrière que le maçon mettant en oeuvre le plâtre; c'est ce dernier sens seul qu'il conserve aujourd'hui.

total de cette industrie dans la région de Château-Thierry en 1970, année où ferma la plâtrière de Pisseloup à Pavant, en limite de la Seine-et-Marne.

L'extraction

Le plâtre est tiré d'une des roches qui constituent le sous-sol du centre du Bassin parisien : le gypse. Cette roche sédimentaire s'est formée à l'ère tertiaire, durant laquelle le centre du Bassin parisien connut une succession de transgressions et de régressions marines, dans ce qui n'était jamais qu'un golfe aux eaux peu profondes laissant la place à des lagunes au contact des surfaces émergées. Le gypse du bassin parisien est une sédimentation formée dans ces eaux lagunaires il y a 38 à 40 millions d'années, période géologique dite du ludien inférieur. Les géologues pensent depuis peu que le gypse a été apporté là par des cours d'eau et proviendrait de dépôts salifères de l'est de la France³. Le gypse se présente en bancs d'épaisseur variable, alternant avec des marnes : ces bancs ont des textures différentes, soit saccharoïdes, soit cristallines, avec des formes en «fer de lance». Des fossiles marins ou de tortues peuvent y être conservés. Dans les carrières au nord de Paris, le gypse s'étage sur une hauteur totale de 35 mètres, avec trois masses de 3,50 mètres, 7 mètres et 21 mètres. Mais à l'extrémité orientale de l'aire d'exploitation, c'est-à-dire la région de Château-Thierry, l'épaisseur totale de gypse ne dépasse pas 10 mètres, en deux masses de 4 et 5 mètres séparées par un mètre de marne⁴.

Si la fabrication du plâtre ne s'est interrompue dans le sud de l'Aisne qu'à une époque fort récente, il serait par contre hasardeux de vouloir situer à quelle époque cette industrie y est apparue. On a retrouvé à Paris des sarcophages en plâtre de l'époque mérovingienne. Obtenus par moulage, ils imitaient les sarcophages de pierre, plus luxueux. Le «livre des métiers» du prévôt Etienne Boileau, qui nous fait connaître les différents métiers existant à Paris au XIIIe siècle, place les plâtriers dans la même corporation que les maçons, mortelliers et tailleurs de pierres. Le rôle de la taille de 1292 nous fait connaître l'existence de trente-six plâtriers à Paris à cette époque.

^{3.} Renseignements fournis par l'ouvrage de Ch. Pomerol et L. Feugeur, *Bassin de Paris* (collection des guides géologiques régionaux). Paris, 3º éd. 1986, en particulier p. 24 et 62. 4. Ces hauteurs sont fournies en ce qui concerne les carrières parisiennes par Pomerol et Feugeur, *op. cit.*, p. 62 et par l'article «plâtre» du *Dictionnaire des industries et des arts industriels*. Paris, 1887, t. VII, p. 830. Les hauteurs de bancs pour la région sont donnés dans la notice accompagnant la carte géologique de Fère-en-Tardenois, 1/50000°, BRGM et IGN, 1977, ainsi que par les rapports d'inspection des ingénieurs des Mines retrouvés pour les années 1930 (Arch. dép. Aisne, 8 S 82).

La première mention de plâtriers dans la région de Château-Thierry que nous ait livrée une recherche encore superficielle⁵ est le règlement de police édicté pour cette ville en 1612. Son article 56 fait défense «aux plâtriers et maçons de vendre aucuns sacs de plâtre qu'il ne contienne un pichet mesure à blé, pour lequel ils prendront la somme de trois sols tournois et non plus, sur peine de dix livres d'amende la première fois, et enjoint à eux de faire marquer leurs sacs de la marque ordinaire, et ne pourront se servir d'autres sacs ou mesures plus grandes ou plus petites sous les mêmes peines»⁶.

Au XVIIIe siècle il devient possible de dessiner une géographie de l'extraction du plâtre. A partir des années 1730 les registres paroissiaux indiquent régulièrement la profession des défunts, des parents et des témoins. C'est ainsi que l'on trouve dès cette époque des plâtriers à Beuvardes, à Grisolles, à Marigny-en-Orxois⁷. Pour la fin du siècle nous disposons en plus des rôles d'impositions sur lesquels sont indiquées les noms des imposés ; on trouve par ce moyen des plâtriers dans dix villages⁸. Avec le début du XIXe siècle, c'est tout un faisceau d'informations qui viennent se confronter et se recouper, permettant de préciser la géographie du plâtre dans la région de Château-Thierry : la statistique départementale publiée par Brayer en 1824, l'établissement du cadastre dans les années 1830, à quoi l'on pourrait ajouter, si ces documents n'avaient en grande partie disparu lors des guerres, les recensements de la population et surtout les rapports des ingénieurs des Mines, chargés à partir de la Monarchie de Juillet d'inspections annuelles des carrières⁹.

Cet ensemble de sources montre que dans la première moitié du XIX e siècle on extrayait le plâtre dans une quinzaine de communes de l'arrondissement de Château-Thierry, toutes situées sur un axe sudouest-nord-est long de trente kilomètres, depuis Pavant sur les bords de la Marne jusqu'à Villemoyenne (hameau de Fère-en-Tardenois). Outre

^{5.} Un dépouillement des minutes des notaires de Château-Thierry dont les plus anciennes remontent au XVI^e siècle nous révélerait sans doute des marchés de construction ou de fournitures de matériaux faisant intervenir des plâtriers. Par ailleurs en parcourant les cartulaires des établissements religieux, peut-être y découvrirait-on qu'ils possédaient une plâtrière pour l'entretien de leurs bâtiments. Ce ne sont là que deux pistes parmi d'autres pour tenter de faire sortir de l'ombre l'histoire du plâtre dans la région avant l'époque moderne. 6. Règlement publié dans les *Annales de la Soc. hist. et archéol. de Château-Thierry*, année 1870, p. 70.

^{7.} Dépouillement réalisé sur cinq ans – 1738 à 1743 – pour les paroisses citées ci-dessus ainsi que pour celles d'Epaux-Bézu et de Villeneuve-sur-Fère, sur lesquelles n'a été trouvé aucun plâtrier. Un dépouillement de la vingtaine de paroisses susceptibles de compter des plâtriers n'a pas été possible faute de temps.

^{8.} Contribution pour les routes, 1788; Arch. dép. Aisne, C 538.

^{9.} Pour la mise en place de la législation sur les carrières dans l'Aisne, voir Arch. nat., F⁴ 8221; les rapports annuels des ingénieurs ne nous sont parvenus que pour les années 1928 à 1938 (Arch. dép. Aisne, 8 S 82 à 8 S 87). Les précédents ont dû être détruits en 1944, les derniers sont peut-être encore en possession du service des Mines, bien que celui-ci dise ne plus avoir d'archives.

ces deux localités (où l'extraction du plâtre n'est attestée qu'au XX^e siècle), des plâtrières existaient à Beuvardes, Bézu-Saint-Germain, Bonneil, Bonnesvalyn, Château-Thierry, Crouttes, Epaux-Bézu, Essômes, Grisolles. Latilly, Marigny-en-Orxois et Villeneuve-sur-Fère (fig. 1). En nous référant au cadastre des années 1830¹⁰ le village de Crouttes était le mieux pourvu avec treize plâtrières, tandis que Beuvardes et Marigny-en-Orxois en comptaient sept, Villeneuve-sur-Fère et Château-Thierry cinq chacun; la plupart des autres communes ne comptaient qu'une seule plâtrière. Dans quelques cas, l'existence d'une plâtrière nous est révélée par d'autres sources que celles que nous venons d'utiliser : à Lucy-le-Bocage la carte de l'IGN indique, 500 mètres au nord du village, un lieudit «la plâtrière»¹¹. Au village voisin de Bussiares, c'est la reconstruction en 1835 d'un puits de plâtrière sur le terroir du hameau de Champillon qui nous est connue grâce à une pétition¹². A Coincy enfin, c'est un plan de propriété du bois de la Tournelle, établi en 1865, qui y signale la présence d'une plâtrière¹³. La liste à laquelle nous parvenons, et qui nous donne quatorze communes pour le XIXe siècle et deux autres pour le XXe siècle, n'est sans doute pas définitive. Notons pour finir que la seule plâtrière au sud de la Marne est celle de Pisseloup, dont les galeries s'étendent en bonne partie sous la Seine-et-Marne; cette quasi-absence s'explique par un changement de faciès de l'étage du ludien à cet endroit, le gypse cédant la place au calcaire de Champigny.

Sur les communes où des plâtrières sont attestées au XIX^c siècle, on ressent l'impression d'une relative permanence des exploitations jusqu'au lendemain de la Grande Guerre, l'extraction se déplaçant de quelques centaines de mètres au fur et à mesure de l'épuisement des couches : tel est le cas à Beuvardes, où le déplacement latéral s'est opéré d'ouest en est, pour venir s'arrêter au niveau de la route de Fère-en-Tardenois (plâtrière Gallet), alors qu'un siècle plus tôt, en 1830, il se situait huit cents mètres plus à l'ouest. A Château-Thierry par contre ce glissement s'est effectué d'est en ouest : la carte de Cassini signale au milieu du XVIII^c siècle une plâtrière sur la hauteur de Blanchard. Lors de l'établissement du cadastre

^{10.} Arch. dép. Aisne, sous-série 4 P; les plâtrières de cette époque ne comportaient que rarement des installations en dur (voir plus loin) et donc pas de propriété bâtie au cadastre; de ce fait l'existence des plâtrières n'est pas systématiquement indiquée sur les plans et les matrices, qui ne s'intéressent qu'à la surface du sol; sans doute est-ce pour cette raison que dans le canton de Neuilly-Saint-Front (comprenant les communes plâtrières de Grisolles, Latilly et Bonnesvalyn) les plâtrières ne sont pas indiquées au cadastre napoléonnien.

^{11.} Ce cas mis à part, les cartes consultées (Cassini, Etat-Major, IGN, carte géologique du département de l'Aisne publiée en 1845 par le vicomte d'Archiac) ne font que confirmer la géographie établie par nos autres sources. Il serait par contre utile de feuilleter toutes les feuilles de cadastre modernes, et anciennes lorsqu'elles existent encore, afin d'obtenir des localisations précises, et d'en découvrir peut-être d'autres qui nous ont échappé. 12. Arch. nat., F¹⁴ 8221.

^{13.} Archives privées. Cette plâtrière est déjà arrêtée en 1865, mais n'existait pas encore en 1832, lorsque la propriété a été vendue par l'Etat à la marquise de Coigny.

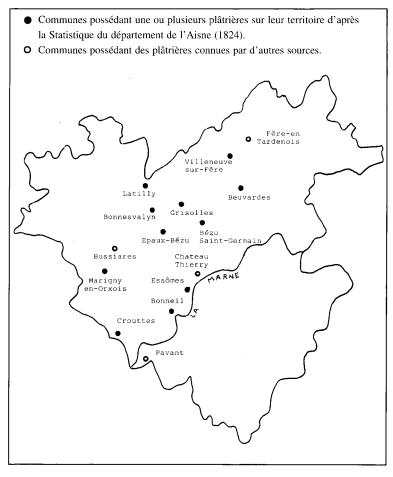


Fig. 1 - Les plâtrières de l'arrondissement de Château-Thierry.

en 1832 les six plâtrières du territoire communal sont situées au Clos Bertault, entre le Champ Cadet et la Maison du Bois. Au début du XX^e siècle la dernière plâtrière en activité est encore plus à l'ouest, au Bois des Rochets.

Il arrive aussi que l'exploitation reprenne au même endroit, mais selon des méthodes différentes. Dans les exploitations anciennes de Beuvardes ou de Villeneuve-sur-Fère, où la pierre était amenée jusqu'au puits de remontée non par wagonnets mais par brouette, les galeries partaient en étoile et restaient très courtes, mais les deux bancs ont été exploités¹⁴, alors que dans les carrières les plus récentes, les galeries n'étaient plus creusées que dans le banc supérieur, mais celles-ci atteignaient souvent plusieurs centaines de mètres, desservies par des voies Decauville.

La plupart des plâtrières ont leur entrée située à des altitudes voisines, entre 190 mètres à Crouttes et 220 mètres à Beuvardes, les couches de gypse étant quant à elles situées 30 à 40 mètres plus bas ; cette variation d'altitude s'explique par le faible pendage d'est en ouest qui affecte l'ensemble des terrains sédimentaires de la région. Le gypse a toujours été exploité souterrainement dans la région de Château-Thierry. Là où la couche affleure, celle-ci se trouve dégradée par l'action des eaux de pluie qui la traversent; elle n'a conservé les propriétés propres à l'exploitation que là où elle est recouverte d'un banc d'argile. On a parfois pensé ôter les terrains qui surmontent la couche de gypse, et pratiquer ce qu'on appelle une découverte. L'exploitation des matériaux de ces couches superficielles pouvait trouver un débouché : l'argile servir aux tuiliers et briquetiers, la marne aux amendements agricoles, la meulière de Brie aux maçons et au rempiérage des routes. Néanmoins ces roches restaient de faible valeur marchande tandis que les volumes à déblayer étaient considérables pour les moyens manuels seuls disponibles avant le milieu du XX^c siècle. Pour ces raisons on y a toujours renoncé, même si l'exploitation souterraine par galeries obligeait à laisser en place plus des trois-quarts de la masse de gypse.

Il n'est par contre pas rare de trouver associées à la plâtrière une tuilerie, une briqueterie ou une exploitation de pierre meulière. A Epaux-Bézu en 1832, François Vandeuille exploite au lieudit «Dessus le Maupas» à la fois une plâtrière et une tuilerie. A Château-Thierry, au même moment, Jean-Baptiste Baudoin au Clos Bertault joint également une tuilerie à sa plâtrière l'5. Lorsque au début du XXe siècle l'exploitation familiale et artisanale cède en partie la place à des sociétés disposant de capitaux plus importants, celles-ci entreprennent d'exploiter et fabriquer d'autres maté-

^{14.} Témoignage oral de M. Raymond Pannet, ancien contremaître de la plâtrière de Villeneuve.

^{15.} Matrices cadastrales de Château-Thierry et d'Epaux-Bézu ; Arch. dép. Aisne, 4 P 168 et 4 P 279.

riaux à côté du plâtre. Ainsi trouve-t-on constituée en 1912 une «Société anonyme des plâtrière et briqueterie de Bézu-Saint-Germain» ¹⁶. Constituée deux ans plus tôt, la société anonyme de «La carrière des Rochets» se proposait d'exploiter, à côté de la pierre à plâtre, la meulière à bâtir, les pierres pour chaussées, ainsi que les argiles, réputées «d'une plasticité très grande» ¹⁷. Quant aux «Carrières de Grisolles», elles proposent sur leur papier à en-tête, à côté du plâtre, aussi bien des briques et des tuiles que des meulières ou des «grès et pavés en tout genre» ¹⁸. Sans doute est-ce pour éviter les aléas conjoncturels d'une mono-production que ces différentes fabrications ont été associées, mais aussi pour fournir toute une gamme de produits aux entrepreneurs.

La plupart des plâtriers possédaient le terrain sous lequel s'étendait leur exploitation : juridiquement la propriété du sous-sol est liée à celle de la surface¹⁹; de plus la culture de ce terrain fournissait un revenu agricole d'appoint. Les petites plâtrières du XIXe siècle couvraient rarement plus d'un hectare, mais pour les dernières en activité les galeries s'étendaient sous une surface d'au moins une dizaine d'hectares et pouvaient représenter plus de trois cents mètres de longueur totale²⁰. L'extension de ces galeries pouvait se trouver bloquée lorsqu'on arrivait en limite de propriété. Il fallait alors s'entendre avec le propriétaire riverain, auquel était versé un droit de forage pendant tout le temps de l'exploitation ; c'est un accord de ce type qui fut passé à Essômes à la plâtrière du Thiolet. Mais lorsque le morcellement du sol était poussé, il devenait plus difficile de s'accorder, comme ce fut le cas à Villeneuve-sur-Fère : les cultivateurs voyaient d'un mauvais oeil l'extension de la plâtrière, car elle refusait de leur payer un droit de forage; néanmoins on n'alla pas jusqu'au procès, peut-être parce que la plâtrière maintenait des emplois sur place²¹. Il arrivait aussi que l'exploitant loue le sol en même temps que le sous-sol. Tel était le cas d'Ulysse Philipon, «cultivateur et plâtrier» à Villeneuve-sur-Fère, qui loua pour vingt ans le 24 juillet 1882 à la comtesse de Saisseval une surface de quatre hectares et cinquante ares distraite des terres de la ferme de Préaux. Deux plâtrières étaient déjà installées sur ce terrain, dont l'une, appelée la «vieille plâtrière», était louée auparavant à Chéron, de Beuvardes, tandis que l'autre l'était déjà à Philipon. Ce contrat était intéressant pour la propriétaire, puisqu'elle devait en tirer un revenu de 150 francs à l'hectare, contre seulement 31 francs pour le reste de la ferme²². Il est

^{16.} Arch. dép. Aisne, 15 R 674 (dossier des dommages de guerre).

^{17.} Prospectus publicitaire, publié dans Le plâtre gros dans le sud picard.

^{18.} Arch. dép. Aisne, 15 R 711 (dommages de guerre).

^{19.} Voir à ce sujet : Rossigneux, Le régime juridique des carrières. Paris, 1928.

^{20.} Rapports de l'ingénieur des Mines, Arch. dép. Aisne, 8 S 82 à 8 S 87.

^{21.} Témoignage oral de M. Pannet.

^{22.} Bail passé devant M^eLeleu, notaire à Fère-en-Tardenois, Arch. dép. Aisne, 196 E 327. Comme clauses particulières à ce contrat, il faut noter l'engagement de la comtesse de Saisseval de ne pas concéder d'autres droits d'extraction sur sa propriété, tandis que Philipon de son côté s'engageait à ne pas commercialiser de plâtre cru.

vrai qu'elle courrait le risque de voir se former sur son terrain ce que le contrat appelle des «éboulements ou effondrilles» à l'aplomb des galeries, pour lesquels il était bien prévu le versement d'une indemnité ; mais celle-ci ne dépassait pas la durée du bail, et les terrains couverts de ces «fondis» devaient généralement être abandonnés à la forêt.

On atteignait généralement les galeries situées, rappelons-le, trente à quarante mètres plus bas, au moyen d'un puits de plan carré, faisant environ 1,50 mètre de côté, équipé pour la traversée des terrains meubles d'un coffrage en traverses de chêne ou de grisard; seuls les puits les plus récents étaient parfois cimentés. Ces puits se trouvaient localement désignés sous l'appellation «d'oeil de plâtrière». Dans les plâtrières les plus artisanales, le même puits servait pour la descente des ouvriers et la remontée de la pierre ; ainsi en était-il à Beuvardes à la plâtrière Gallet, jusqu'à sa fermeture en 1930²³, bien que là existait déjà un «puits de secours», sans doute imposé par le Service des Mines; après 1945 la plâtrière de Marigny-en-Orxois et celle du Thiolet possédaient deux puits distincts pour les hommes et pour les matériaux. Au Thiolet les ouvriers descendaient par un «oeil couché», sorte d'escalier à la voûte appareillée en pierre meulière. Par contre à Villeneuve-sur-Fère comme à Pisseloup on atteignait la couche de gypse au moyen d'une galerie percée à flanc de coteau

Les galeries d'exploitation, larges de cinq à six mètres, avançaient parallèlement, espacées de treize à quinze mètres d'axe en axe, et aboutissant à une galerie principale de circulation. Là où, comme au Thiolet ou à Pisseloup, la résistance du plafond le permettait, les flancs des galeries étaient également percés, ne laissant subsister entre elles que des piliers de huit mètres de côté. La masse exploitable représentait huit à dix mètres de hauteur, y compris les minces bancs de marne intercalaires, mais les ouvriers distinguaient dans cette masse de nombreuses couches de qualité et d'aspect différents²⁴. Seule la base était exploitée, laissant subsister un épais plafond, pour éviter d'avoir à «boiser» la galerie. Celle-ci était de hauteur variable : à Villeneuve-sur-Fère, seule l'assise supérieure était exploitée après 1945, la masse inférieure étant réputée plus friable et infiltrée en eau. Aussi les galeries n'excédaient-elles pas 3,50 mètres de hauteur. Mais là où l'on attaquait également la masse inférieure, cette hauteur pouvait atteindre cinq mètres (Le Thiolet), ou même six (Pisseloup, Marigny-en-Orxois), «là où la masse était belle»25.

^{23.} Témoignage oral de M. Robert Gallet, fils du dernier exploitant.

^{24.} Dans l'assise supérieure des plâtrières du nord de Paris on ne distinguait pas moins de vingt-deux couches : les plombs, les quilles, les moutons, etc... (Dictionnaire de l'industrie et des arts industriels, op. cit.). A Pisseloup il y avait un banc appelé «grand chien», un autre «petit chien». A Villeneuve le «banc du bout de jambe» était particulièrement résistant ; on verra plus loin son emploi.

^{25.} Témoignage oral de M. Taupin, dernier exploitant de la plâtrière de Marigny.

Il existait de multiples techniques d'avancement des galeries, et l'on forcerait à peine la réalité en disant que chaque plâtrière avait la sienne, ou du moins des «trucs» bien à elle. Aux environs de Paris, on attaquait par le haut en pratiquant un «souchet», étroit passage de 0,80 mètre de haut à la base de la couche qui allait former le ciel de la galerie ; puis l'on descendait la masse par gradins²⁶. A Pisseloup, on entamait par le banc de marne intermédiaire appelé «touffiaut», puis les «mineurs de bas» détachaient à la mine la couche de gypse inférieure, enfin les «mineurs de haut» faisaient sauter la partie supérieure, tâche la plus dangereuse à cause des risques d'effondrement. Une fois cette double opération terminée, on se retirait en faisant sauter les piliers pour en récupérer la pierre : c'était la technique du «battage en ruines» qui entraînait l'effondrement des terrains supérieurs. A Marigny-en-Orxois, on exploitait également le front de taille en deux fois, et il fallait échafauder pour atteindre la partie supérieure ; mais ici l'assise inférieure était attaquée en dessous par le «caveur», qui tranchait les côtés à la lance, sorte de barre à mine retenue au plafond par une corde et que l'on projetait en avant selon un mouvement pendulaire.

Dans les plâtrières du Thiolet et de Villeneuve-sur-Fère, où la hauteur exploitée était moins importante, on commencait par «haver» dans la couche de marne située à la base de la masse en exploitation. Le havage, «c'était un boulot de galérien»²⁷. Le travail s'effectuait avec un double pic effilé, ce qui assurait un meilleur équilibre du manche, et permettait de changer de côté lorsque la pointe rencontrait un silex. La marne collait aux vêtements et aux outils, alors que le «caveur», couché de côté sur une paillasse, était mal éclairé par la lampe à acétylène posée derrière lui (fig. 2). Le havage se pratiquait sur trois à quatre mètres de profondeur, et, pour éviter que la roche ne s'effondre sur lui, le caveur «hablotait», c'est-à-dire qu'il posait de courts étais en bois appelés «hablots». La terre était ensuite retirée avec une pelle plate à long manche. Cette «terre de cavage» était évacuée dans d'anciennes galeries, mais pouvait aussi être vendue, une fois séchée, comme amendement agricole. Le havage achevé, intervenait le mineur, qui perçait avec un trépan trois trous de mine dans la partie supérieure du front de taille. Des cartouches de poudre noire étaient glissées dans ces trous, qui recevaient ensuite une bourre de poussière de plâtre (Villeneuve-sur-Fère) ou encore de plâtre gâché (Le Thiolet). Les mises à feu étaient échelonnées, de manière à bien entendre partir les coups, et éviter ainsi qu'une cartouche n'explose avec retard, une fois les ouvriers revenus sur le chantier. A Villeneuve-sur-Fère on se contentait souvent de faire sauter les deux mines situées aux angles supérieurs, car

^{26.} Dictionnaire de l'industrie, op.cit.

^{27.} Témoignage oral de M. Albert Bray, dernier exploitant, avec son frère, de la plâtrière de Thiolet.

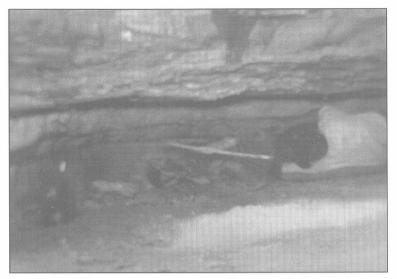


Fig. 2 - Un ouvrier caveur au travail au fond de la plâtrière de Villeneuve-sur-Fère, en 1958 (coll. particulière).



Fig. 3 - Un ouvrier mineur en train de forer les trous dans lesquels seront disposées les charges de poudre destinées à faire tomber le banc de gypse (coll. particulière).

de la sorte la pierre tombait en larges plaques ; en commençant par le centre du plafond on aurait risqué de n'obtenir que de la «friture», cailloux impropres à bâtir les fours (fig. 3).

Malgré les précautions prises et la surveillance exercée par l'ingénieur des Mines, des accidents mortels pouvaient se produire : en 1834 deux ouvriers périrent dans l'effondrement d'un puits à Château-Thierry²8. Dans la plâtrière de Villeneuve-sur-Fère, dans les années 1920, un mineur périt écrasé par la chute de la masse de gypse : il n'avait pas suffisamment «habloté» ; au Thiolet enfin, c'est lors de l'épluchage de la galerie après l'explosion de la mine (opération consistant à faire tomber avec le pic les morceaux en saillie ou adhérant mal aux parois) qu'un ouvrier dénommé Pingret fut tué par la chute d'un gros bloc. Un dépouillement attentif des vieux journaux nous apprendrait assurément bien d'autres drames de cette nature. Il arrivait aussi qu'avec le temps tout le plafond descende, ce qui se produisait généralement aux croisements de galeries. Au bout de plusieurs mois, l'éboulement successif des couches superficielles donne en surface un trou d'eau que les plâtriers appellent «fondis» ou «effondrille», dont il a déjà été question plus haut.

Une fois la masse dynamitée, les blocs étaient chargés sur des wagonnets circulant sur une voie de 60 centimètres, dite «voie Decauville». La carrière de Grisolles en avait 500 mètres, celle du Thiolet plusieurs kilomètres dans ses galeries. Leur emploi se généralisa après la Grande Guerre, car on pouvait alors en récupérer en abondance sur les anciens champs de bataille²9. Ces wagonnets étaient poussés à la seule force humaine. Ne faisaient exception que les carrières de Pisseloup et de Villeneuve-sur-Fère où l'on accédait aux galeries de plain-pied ou par une rampe douce, ce qui permettait d'y descendre des animaux de trait³0. A Pisseloup des chevaux remplirent cet office jusqu'à la mise en service d'un locotracteur vers 1950 ; à Villeneuve-sur-Fère, c'était la tâche de deux mulets, que M. Pannet, le contremaître, avait surnommé des «mulets-horloge», car il n'y avait pas moyen de les faire redescendre dans les galeries lorsqu'ils avaient vu l'équipe de fond remonter pour la soupe, justifiant par leur attitude la réputation de ces animaux !

Dans les années 1950 une équipe de fond était dans les plâtrières d'importance moyenne comme Le Thiolet ou Villeneuve-sur-Fère, constituée de cinq ou six personnes : deux «caveurs», deux chargeurs de wagonnets,

^{28.} Arch. nat., F14 8221.

^{29.} Là où le puits était trop étroit pour y faire descendre des rails Decauville de six mètres de long, on se contentait d'utiliser des fers plats de trois mètres.

^{30.} D'après le témoignages de spéléologues ayant visité les anciennes plâtrières de Crouttes, des chevaux y étaient également utilisés dans les galeries du fond, où l'on voit encore l'emplacement de leur écurie. Cela suppose que le puits ait été assez large pour y descendre ces animaux.

le mineur et le muletier. A la petite plâtrière de Marigny-en-Orxois, M. Taupin était seul au fond, tandis que son père et l'unique ouvrier travaillaient en surface. A l'autre extrémité de l'échelle l'équipe de Pisseloup employait une vingtaine d'ouvriers : deux haveurs, cinq mineurs, dix chargeurs et trois wagonneurs.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle la benne chargée de gypse était remontée à la surface à la seule force des bras actionnant un treuil artisanal. Dans le meilleur des cas cette fonction était assurée par un manège mû par un cheval : la statistique industrielle réalisée en 1861 ne fait état que de quinze manèges pour les vingt-quatre plâtrières recensées à ce moment-là dans l'arrondissement de Château-Thierry, ce qui laisse à penser que les autres ne disposaient que d'un système manuel. Le cheval en tournant autour du manège mettait cinq à dix minutes pour remonter un baquet de trois cents à quatre cents kilos de plâtre. Mais le manège avait une autre utilité : il permettait de faire tourner la grosse roue qui écrasait le plâtre. «Avant, c'est un cheval qui faisait tout cela : il remontait le plâtre du fond, et puis il l'écrasait»³¹. C'est sans doute dans les années 1890 à 1900 qu'apparurent les machines à vapeur pour remplacer le cheval. Les dossiers de dommages de guerre en signalent en 1918 aux plâtrières du Thiolet, de Grisolles et de Bézu-Saint-Germain ; la cheminée de celle de Villemovenne est encore visible. La plupart furent remplacées par l'électricité durant l'Entre-deux-guerres, mais celle de Pisseloup fonctionna jusque vers 1950. Quelques plâtrières n'abandonnèrent le manège à cheval que tardivement : la plâtrière Gallet à Beuvardes en 1925, celle de Marigny-en-Orxois en 1952.

La fabrication

La cuisson du plâtre constituait la seconde phase de l'activité des plâtrières : opération délicate, affaire de spécialistes, qui faisaient toute la qualité du matériau. En effet le plâtre, chimiquement désigné sous le nom de sulfate de chaux hydraté doit perdre son eau pour pouvoir être réduit en poudre et se trouver propre à l'emploi. Son poids est alors diminué de 15 % à 20 %.

La méthode traditionnelle, telle qu'elle est déjà décrite dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, est celle du «four culée», que les plâtrières de la région conservèrent, à l'exception de celle de Pisseloup, jusqu'à la fin de leur activité. Le four devait être construit à chaque cuisson, par l'assemblage savant des morceaux de gypse, ou plâtre cru. Il y avait l'emplacement de trois fours à Villeneuve-sur-Fère et au Thiolet, de deux à Marigny-en-Orxois, ce qui permettait, lorsque les commandes étaient importantes, de mener parallèlement les différentes opérations : l'un était

^{31.} Témoignage oral de M. Taupin.

en construction pendant que l'autre cuisait ou se refroidissait, et que le dernier était en cours de démolition. Ces fours étaient disposés sous des hangars compartimentés par des murs de refend en brique, qui délimitaient de la sorte la surface de chaque four ; ceux du Thiolet et de Villeneuve-sur-Fère sont encore visibles. Ces hangars sont reconnaissables à la forme de leur toiture ; pour permettre la sortie de la chaleur et de la fumée ils possèdent un comble à surcroît, sorte de petite toiture posée sur la grande. Mais ces hangars, tout comme les bâtiments annexes (magasins, écuries, forge), ne paraissent pas s'être généralisés avant la fin du XIXº siècle. Auparavant les petites plâtrières n'avaient en surface que des installations légères, à en croire du moins le cadastre des années 1830 qui, à côté du puits, fait rarement état de surfaces bâties. Ainsi les huit plâtrières installées au Clos Bertault, au-dessus de Château-Thierry, ne comportaient chacune qu'une loge.

A la base du four (dont les dimensions moyennes étaient de six mètres de côté sur huit à dix mètres de profondeur) on disposait de gros blocs parallèlement de façon à constituer cinq ou six travées délimitant autant de galeries dans lesquelles serait enfourné le combustible. La tache la plus délicate était de bâtir la voûte de ces galeries qui faisaient un mètre de haut pour 0,50 mètre de largeur moyenne. Il fallait alors tailler en forme de chapiteau de grosses pierres que l'on choisissait dans le banc le plus dur de la carrière ; à Villeneuve-sur-Fère celui-ci était situé dans la partie supérieure de la couche exploitée, et on l'appelait pour cette raison le «banc du bout de jambe». Pour former ensuite les claveaux, il fallait de grosses pierres plates que l'on bloquait l'une dans l'autre. Afin de les consolider, elles étaient parfois scellées entre elles avec du plâtre gâché. Gare à la voûte qui s'effondrait : c'était toute la cuisson qu'il fallait recommencer (fig. 4) !

L'ouvrier qui construisait le four était un spécialiste, que l'on appelait «traveur» car il établissait des travées. Au-dessus des galeries du four il empilait des pierres de plus en plus petites, mais toutes posées sur champ et inclinées du même côté afin de permettre la circulation de l'air chaud. Le traveur mélangeait les pierres de plusieurs bancs, raison pour laquelle plusieurs galeries de la mine étaient simultanément en exploitation : «Pour bâtir un four, un ouvrier tirait du plâtre tendre d'un côté, un autre du plâtre dur, car plus le plâtre est mélangé, meilleur il est»³². Le four était bâti en trois tronçons successifs. Les morceaux de gypse les plus petits étaient chargés dans une hotte ou un panier, que le traveur ou son aide, montés sur une échelle, allaient étendre sur le haut du four, à trois mètres de haut. Le dessus était enfin recouvert d'une couche de 10 à 15 cm de granulés de plâtre, roche broyée que les plâtriers appelaient des «bouclies», afin

^{32.} Idem

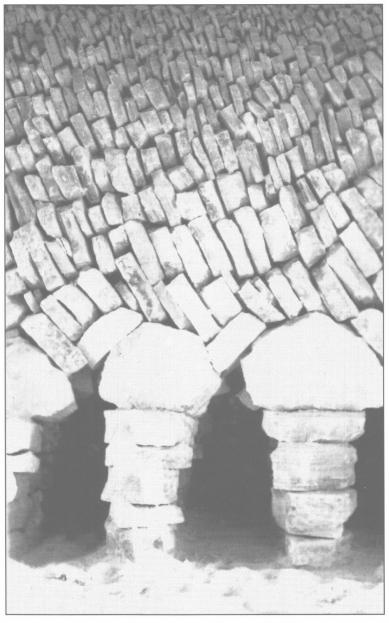


Fig. 4 - Le devant d'un four avant son allumage. Les blocs de gypse sont soigneusement empilés sur champ. Dans les galeries sera disposé le bois dont la combustion cuira la pierre, Villeneuve-sur-Fère, vers 1960 (coll. particulière).

d'éviter que la chaleur ne s'échappe du four. On prenait garde par contre qu'il ne tombât pas de poussière de plâtre entre les blocs, car celle-ci aurait gêné la combustion.

Tous les anciens plâtriers sont d'accord pour reconnaître que la cuisson au bois était celle qui donnait la meilleure qualité de plâtre, même si certaines usines l'abandonnèrent au profit du coke après 1945³³. Le bois produisait plus de flamme ; la pierre située à la base des fours fournissait des «surcuits» qui donnaient de la dureté à la prise, tandis que dans la partie haute, où la température ne dépassait pas 150°, on obtenait du plâtre «mi-cuit» que l'on mélangeait au premier lors du broyage. De plus les cendres de bois, qui se trouvaient elles aussi mélangées au plâtre lors de la démolition du four, agissaient comme un retardateur de prise au moment du gâchage par le maçon, et contrecarraient l'effet de la présence de l'anhydre soluble.

On disposait le bois dans le four tout en construisant celui-ci. Là encore chaque plâtrier avait sa technique : à Villeneuve-sur-Fère, c'étaient des «margotins», fagots de charbonnette, que l'on disposait dans le four ; le bois de corde, quant à lui, était aligné en tas sur le devant, prêt à être enfourné. Après avoir enflammé les margotins, seul le devant du four était alimenté, car c'est lui qui assurait le tirage nécessaire à la cuisson. A Marigny-en-Orxois on procédait différemment : les fourneaux étaient chargés à la brouette, à raison de six fagots à la base, et de bois dur pardessus. Après l'allumage, qui se faisait toujours en fin de journée, on n'enfournait plus la nuit que des fagots, au moyen d'une fourche de six mètres de long. Enfin on finissait le lendemain matin avec du bois blanc «pour que ca décrasse la pierre». Au bout de quinze à dix-huit heures on laissait tomber le feu ; à Villeneuve-sur-Fère un ouvrier montait alors sur le four avec un pic dont il enfonçait le manche dans le plâtre sous lui : si le manche descendait bien, la cuisson était satisfaisante; dans les secteurs insuffisamment cuits, on rajoutait quelques margotins.

On laissait le four reposer une journée avant de l'effondrer, une fois la braise évacuée. Les grosses pierres étaient alors cassées avec une sorte de piolet ou avec un gros maillet appelé «caboche» qui permettait de retirer les morceaux « incuits », remis ensuite dans une autre fournée. Ainsi réduits en morceaux de faible calibre le plâtre était envoyé au concassage. On a déjà indiqué que celui-ci était effectué traditionnellement par une roue verticale entraînée par le manège à cheval : les pierres disposées dans l'auge circulaire étaient écrasées par la roue et tombaient à travers un

^{33.} Cette cuisson au coke était déjà répandue dans les grandes plâtrières au nord de Paris à la fin du XIX° siècle, d'après le *Dictionnaire de l'industrie et des arts industriels, op. cit.*, p. 397; lequel ajoute «La cuisson du plâtre au bois, préconisée par certains fabricants, constitue d'ailleurs un préjugé de même ordre que la cuisson des fers au bois dans la métallurgie».

tamis dans un bac où l'on récupérait le plâtre pour l'emmagasiner dans des chambres à plâtre. Pour obtenir du plâtre fin servant aux enduits intérieurs on effectuait un second concassage, avec un tamis plus fin. Au XIX° siècle, sur les petites plâtrières ne disposant pas d'un manège, le broyage s'effectuait à la main, au moyen d'une batte, maniée à la manière d'un fléau, mais sans être articulée³⁴. A partir de l'Entre-deux-guerres, la roue verticale céda la place au broyeur à marteau, souvent appelé «broyeur Clérot», du nom de son fabricant. Alors qu'à la plâtrière de Marigny-en-Orxois le cheval mettait dix jours pour écraser le plâtre d'une fournée, il n'en fallut plus que deux après l'installation d'un moteur en 1952.

Une fois broyé, le plâtre était généralement ensaché dans des sacs de toile de 30 ou 50 kilos, et avait alors deux débouchés : soit les entreprises de maçonnerie locales, qui venaient s'approvisionner directement à la plâtrière ; soit les régions de l'est de la France qui n'ont pas de gypse dans leur sous-sol (fig. 5). Un entrepreneur de Charleville nommé Perrin possédait dans les années 1920 deux plâtrières à Crouttes, dont il destinait toute la production (3600 tonnes) au marché ardennais. Les entrepreneurs de Metz et Nancy étaient à la même époque de gros demandeurs, et on leur expédiait le plâtre par péniches, chargées sur la Marne à Château-Thierry ou Mont-Saint-Père, tandis que Toul ou Lunéville étaient approvisionnés par wagons³⁵. Un débouché annexe était constitué dans les années 1950 (on ignore ce qu'il en était auparavant) par la fabrication de carreaux de plâtre pour cloisons, activité alors pratiquée dans les temps morts par les ouvriers de l'usine³⁶.

Les raisons du déclin

Quelles sont les raisons qui expliquent le déclin et l'arrêt final de l'industrie plâtrière dans le sud de l'Aisne? Une première explication que l'on peut avancer concerne le combustible. Un four permettait dans les années 1950 de cuire 50 tonnes de plâtre à Marigny-en-Orxois, 80 tonnes à Villeneuve-sur-Fère, et 100 ou 150 tonnes au Thiolet, qui comptait trois fours. Les chiffres annuels de production ont pu être retrouvés pour la période 1928 à 1938, qui est malheureusement une époque de crise³⁷. La plâtrière de Villeneuve-sur-Fère produisait 2200 t. par an en 1930, Le Thiolet 3400 t. en 1934. On estimait un siècle plus tôt que «chaque four fait communément douze à quinze fournées par an, et chaque fournée est, terme moyen, de cent vingt hectolitres ou soixante poinçons, mesure du

^{34.} L'usage de la batte est attestée à Beuvardes dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

^{35.} Témoignages oraux de M. Pannet et de M. Albert Bray.

^{36.} On fabriquait des carreaux de plâtre au Thiolet et à Marigny, où, d'après M. Taupin, «A la fin, les carreaux de plâtre, ça marchait plus fort que le plâtre en sac».

^{37.} Statistique de l'industrie minérale, Arch. dép. Aisne, 8 S 82 à 8 S 87 (années 1928 à 1938 seules conservées).

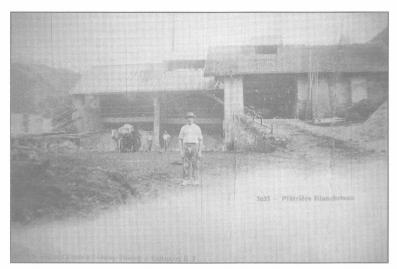


Fig. 5 - La plâtrière Blancheteau à Château-Thierry, vers 1910. Les hangars abritent le plâtre après sa cuisson et avant sa mise en sac (coll. particulière).

pays»³⁸. Quelle quantité de combustible était nécessaire à ce résultat ? Une cuisson réclamait à Villeneuve-sur-Fère 25 stères de bois en movenne dans les années 1950 pour produire 80 tonnes de plâtre; à la même époque il fallait 10 stères et 200 fagots à Marigny-en-Orxois pour 50 tonnes. En 1914 la plâtrière Gallet à Beuvardes pour cuire 60 tonnes de plâtre utilisait 400 à 500 fagots et cinq à six stères de bois de corde³⁹. La quantité de combustible variait donc entre un stère pour trois tonnes de plâtre à Villeneuve-sur-Fère, et un stère pour dix tonnes à Beuvardes, mais les fagots étaient dans ce dernier cas beaucoup plus nombreux. Les vingtquatre plâtrières fonctionnant dans la région de Château-Thierry sous Napoléon III produisaient 22 300 tonnes de plâtre par an⁴⁰, ce qui, selon la préférence donnée aux fagots ou au bois de corde, représentait une consommation de 2 000 à 7 000 stères de bois, la cuisson au coke n'ayant sans doute pas encore été introduite à cette époque. En retenant l'hypothèse haute, cela représentait la coupe annuelle de 35 hectares de taillis, soit peu de chose en comparaison des besoins de la métallurgie : une forge moyenne nécessitait au début du XIX^c siècle la coupe de 100 hectares de taillis pour produire 200 tonnes de fer. Mais la forte concurrence entre les divers consommateurs de bois faisait dire dès 1824 à l'auteur de la Statistique du département de l'Aisne : «Cette branche d'industrie pourrait

^{38.} Brayer, Statistique du département de l'Aisne, 1824, t. II, p. 240.

^{39.} Arch. dép. Aisne, 15 R 673.

^{40.} Statistique des établissements industriels, résultats généraux de l'enquête de 1861-1865, publiée dans la Statistique de la France.

s'étendre davantage, eu égard aux besoins présumés de la consommation, mais la rareté du combustible rend cette extension très difficile»⁴¹. On plaçait dès lors des espoirs dans la cuisson au coke, qui ne devait se réaliser, de manière partielle, qu'un siècle plus tard, sans pouvoir entraver l'irréversible déclin des petites plâtrières. Peut-être ne fit-il même que l'accélérer. Si l'on a déjà noté plus haut que la qualité supérieure de la cuisson au bois sur celle au coke relevait du préjugé aux yeux de la plupart des ingénieurs, les plâtriers n'en étaient pas moins réservés sur l'usage du coke : cuit par ce moyen, le plâtre était accusé de prendre trop vite.

Avec l'usage du coke on aborde le problème de la modernisation des plâtrières, qui, trop tardivement entamée, est une seconde explication à la disparition de cette industrie autour de Château-Thierry. Les données chiffrées dont nous disposons, quoique éparses, semblent indiquer, dès le XIXe siècle, à la fois une concentration et une croissance de la production jusqu'à la crise des années 1930, en même temps que d'indéniables investissements en matériel. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la production reste très dispersée, avec de nombreuses petites unités aux installations réduites au minimum et à la vie parfois éphémère⁴². L'ingénieur des Mines, dont le contrôle sur les exploitations de carrières se met en place dans les années 1830, se plaint de cette dispersion qui rend difficile la collecte de chiffres. La Statistique des établissements industriels, publiée en 1873 à partir des résultats d'une enquête menée de 1861 à 1865, donne quelques indications précieuses : elle dénombre dans l'arrondissement de Château-Thierry 24 fabriques de plâtre (cela indique-t-il un début de concentration ?) produisant 22 000 tonnes pour une valeur de 335 000 francs, alors qu'en 1836 on avançait le chiffre de 80 000 francs, sans indication de tonnage, et à partir d'une enquête moins rigoureuse. Cette industrie employait localement deux cent dix-huit personnes, dont trente-trois femmes et onze enfants, ce qui en faisait sous le Second Empire la première industrie de l'arrondissement, qui en comptait, il est vrai, fort peu.

Au début du XX^e siècle, et peut-être même avant, la mécanisation des tâches fait son apparition : en 1914 des machines à vapeur sont installées aux plâtrières de Grisolles et du Thiolet⁴³. La quantité et la valeur du matériel se sont considérablement accrus en soixante-quinze ans. En 1837,

^{41.} Brayer, *op. cit.* Sous le Second Empire le coût du combustible était estimé à 20 centimes pour un prix de vente de 1,90 franc le quintal de plâtre sur le marché parisien, soit à peine plus de 10% (*Statistique industrielle de la France*); mais ce qui était vrai à Paris l'était-il dans d'autres centres de production?

^{42.} D'après la Statistique du Département de l'Aisne, op. cit. : 32 fours à plâtre dans l'arrondissement de Château-Thierry vers 1820 ; le «Compte rendu des travaux des ingénieurs des Mines pendant l'année 1836» (seule année où cette publication fait état de renseignements détaillés concernant les plâtrières) donne quant à lui le chiffre de 42 carrières à plâtre pour la même région.

^{43.} Arch. dép. Aisne, 15 R 700 et 15 R 711.

au décès de Jean Maxime Lévèque, plâtrier à Beuvardes, on ne relevait au fond de la plâtrière que «deux pelles, un hoyau à dérocher, une pince, une masse, une brouette, une claie, le tout estimé huit francs», et pour remonter la pierre : «un chable, la charpente autour, le tout estimé cinquante francs». Pourtant cette plâtrière employait déjà trois ouvriers, alors que d'autres restaient strictement familiales⁴⁴. Si l'on place en regard la plâtrière de Grisolles, celle-ci employait en 1914 onze ouvriers et possédait un matériel estimé globalement à 11 000 francs, et comprenant une machine à vapeur, une broyeuse à plâtre et sa chaîne à godets, et cinq cents mètres de voie ferrée dans les galeries.

Ces investissements en matériel nécessitant des capitaux plus importants que par le passé expliquent l'apparition de sociétés anonymes dans un secteur d'activité resté jusqu'alors très artisanal, montrant du même coup que cette industrie restait rentable et semblait au début du XXe siècle avoir encore un bel avenir : en 1909 la société de Luzancy, qui possédait dans l'Aisne les plâtrières de Crouttes et du Thiolet, avait un capital de sept cent mille francs ; en 1910 la «Société des carrières du bois des Rochets» se constituait avec un capital de deux cent mille francs ; en 1912 celle de Bézu-Saint-Germain avec cent mille francs ⁴⁵. Néanmoins la mécanisation des tâches resta jusqu'à la fin très partielle, et ne concerna que la remontée des pierres et leur concassage. Au Thiolet, à Villeneuve-sur-Fère et à Marigny-en-Orxois, dans les années 1950 l'extraction du plâtre se faisait encore au pic et à la mine, et la confection des fours apparaît avec le recul du temps comme un chef-d'oeuvre sans cesse recommencé d'habileté manuelle.

Ces dernières plâtrières pouvaient être regardées comme des rescapées de la grande crise des Années trente, qui de 1928 à 1938 fit passer leur nombre de douze à deux et chuter leur production de 44 600 tonnes à 3 600 tonnes de la reconstruction après la première guerre mondiale permit à l'industrie du plâtre de la région de Château-Thierry de connaître ses derniers beaux jours, la deuxième reconstruction, après 1945, ne fit que retarder l'agonie des plâtrières subsistantes : le plâtre gros n'était plus guère utilisé. Seule la plâtrière de Pisseloup se lança alors dans la mécanisation des opérations d'extraction et de cuisson, installant dès 1949 une haveuse pour prendre la place des caveurs, remplaçant peu après les chevaux par un locotracteur pour tirer les wagonnets, abandonnant enfin les fours traditionnels, dits «fours culée», au profit de fours rotatifs. Mais à l'expérience ces nouveaux fours, cuisant le plâtre uniformément, ne permettaient plus le mélange de mi-cuit et de surcuit qui donnait au plâtre gros bonne prise et résistance⁴⁷.

^{44.} Arch. dép. Aisne, 196 E 193, inventaire après décès.

^{45.} Arch. dép. Aisne, 15 R 674, 696 et 700.

^{46.} Arch. dép. Aisne, 8 S 82 à 8 S 87.

^{47.} Témoignage oral de l'ancien directeur, M. Belverge.

Pisseloup, avec une soixantaine d'ouvriers, était une véritable usine. Un jour de 1959, M. Pannet, qui dirigeait la plâtrière de Villeneuve-sur-Fère, alla visiter ses installations et en revint, dit-il, démoralisé, moins par ce qu'il avait pu voir, que par les propos de son directeur : «Vous allez devoir arrêter, lui dit M. Belverge, mais nous arrêterons après vous». Ce pronostic était lucide, et il se vérifia peu après : la plâtrière de Villeneuve-sur-Fère cessa de fonctionner en 1961 et celle de Pisseloup en 1970, alors qu'elle ne comptait plus que vingt ouvriers. Le Thiolet avait fermé dès 1957, après que les frères Bray eussent cédé l'affaire deux ans plus tôt. A Marigny-en-Orxois, M. Taupin abandonna en 1963, alors qu'il n'avait plus qu'un seul ouvrier : il avait été le dernier à cuire son plâtre au bois. Pour ces entreprises restées largement artisanales jusqu'à la fin, le coût de la main-d'oeuvre était devenu insupportable face à la mécanisation poussée des grandes plâtrières du nord de Paris et au tarissement du marché du plâtre gros (fig. 6).

Mais l'explication décisive de l'arrêt de cette activité doit sans doute être cherchée dans la géologie. On a déjà indiqué que les bancs exploitables sont au nord de Château-Thierry nettement moins épais qu'en région parisienne, ne dépassant pas dix mètres de hauteur totale, divisée le plus souvent par un banc de marne intercalaire. De plus les matières inertes se rencontraient en assez grand nombre dans le gypse cristallisé qui constituait l'un des deux bancs : cette particularité donnait un plâtre gros apprécié, mais rendait, paraît-il, ce banc impropre à fournir du plâtre fin, qui seul conservait un débouché dans les années 1960 pour les enduits intérieurs.

Les plâtriers

Disons quelques mots pour finir des hommes qui travaillaient dans ces plâtrières. Et tout d'abord, combien étaient-ils? Nous disposons pour répondre à cette question de chiffres épars. Les plus anciens nous viennent des rôles d'imposition pour 1788⁴⁸, qui révèlent l'existence de trente-deux plâtriers répartis dans dix villages de l'élection de Château-Thierry; mais ces chiffres sont certainement à majorer d'un certain nombre d'individus non présents sur les listes car trop pauvres pour être imposés. De plus la frontière n'est pas toujours nette entre plâtrier et maçon d'une part, plâtrier et carrier de l'autre, ambiguïté qui subsistera dans tous les recensements ultérieurs. En 1824 la *Statistique du département de l'Aisne* dit de cette industrie qu'elle emploie une centaine d'ouvriers, mais compte-t-elle dans ce nombre les plâtriers à leur compte, qui étaient sans doute alors les plus nombreux? On a déjà cité les chiffres avancés par la Statistique industrielle de la France, qui pour le Second

^{48.} Arch. dép. Aisne, C 538, rôles de répartition de la contribution pour les routes.

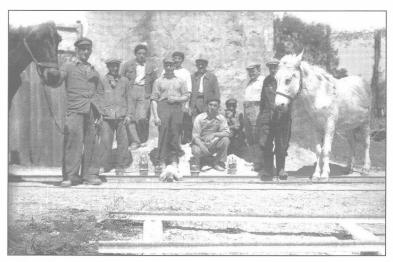


Fig. 6 - Les ouvriers de la plâtrerie de Villeneuve-sur-Fère posant devant l'objectif le jour de l'Ascension 1958 ; accroupi, au centre, le contremaître, M. Panet (coll. particulière).

Empire dénombre 174 hommes, 33 femmes et 11 enfants employés dans 24 plâtrières. En 1928 les douze plâtrières en activité emploient encore 162 personnes, chiffre qui tombe à 14 en 1938 du fait de la crise. Enfin dans les années 1950 travaillent soixante personnes à Pisseloup, une quinzaine au Thiolet, dix ou douze à Villeneuve-sur-Fère, et trois seulement à Marigny-en-Orxois : le père et le fils Taupin, ainsi qu'un ouvrier, soit au total encore une centaine de personnes.

Dans aucun village l'extraction du plâtre n'a constitué autrefois l'activité principale, mais dans quelques-uns il arrivait en seconde position derrière l'agriculture : à Villeneuve-sur-Fère, au recensement de 1931, onze ouvriers travaillent à la plâtrière Bassot, ce qui représente vingt-huit personnes avec leur famille, soit plus de 10% de la population du village, qui compte alors 270 habitants. Les familles de plâtriers étaient souvent concentrées à la sortie du village ou dans un hameau, à proximité des plâtrières : Villers le Vaste à Marigny-en-Orxois, La Haute Laine à Beuvardes, La Louarde à Villeneuve-sur-Fère. Le métier de plâtrier était souvent une affaire de famille, et les techniques de fabrication se transmettaient de père en fils. A Grisolles dans les années 1740 la plupart des plâtriers appartiennent à la famille Petit et s'appellent Jean, Antoine, François, sans que l'on sache s'ils sont frères ou simplement cousins. Lorsque Antoine fait baptiser sa fille Marie-Madeleine le 13 octobre 1742

le parrain et la marraine sont également tous deux enfants de plâtrier⁴⁹. On retrouve trois Petit parmi les cinq plâtriers payant une contribution à Grisolles en 1788. A Villeneuve-sur-Fère la famille Debergue possède trois des cinq plâtrières établies sur la commune en 1837, et celles-ci sont exploitées par Antoine, ses deux fils Julien et Joseph, ainsi que Basile, sans doute le frère du premier. A Beuvardes les familles les plus représentées au cours des XVIIIe et XIXe siècles sont les Louvet et les Toupet. Dès les années 1740 se rencontrent dans les registres paroissiaux les noms d'Antoine et de Jacques Louvet « tireurs de plâtre»⁵⁰. En 1788 Louis et Joseph Louvet sont deux des cinq plâtriers imposés à Beuvardes, et en 1837 deux des cinq plâtrières de la commune appartiennent encore à cette famille. Les Toupet semblent être arrivés plus tard à Beuvardes, et le premier Toupet rencontré dans les archives, Jean-Baptiste, «ouvrier en plâtre», habitait en 1788 le village voisin de Coincy. En 1841 Jean-Baptiste et Jean-Louis Toupet travaillent aux plâtrières de Beuvardes, mais l'un n'y est que domestique, et le second qualifié de carrier. Jusqu'à la fin du XIXe siècle on rencontre toujours plusieurs Toupet plâtriers à Beuvardes. En 1878 deux frères Toupet ouvrent une nouvelle plâtrière, qu'ils agrandissent deux ans plus tard⁵¹. Dans les années 1920 ils sont encore trois frères Toupet à travailler dans la plâtrière Gallet : Jacques, Eugène et Firmin. Au XIXe siècle on voyait également des Toupet plâtriers à Villeneuve-sur-Fère, tradition familiale qui devait se perpétuer jusqu'à la fermeture de la dernière plâtrière en 1961 avec René Toupet, qui était «traveur», c'est-à-dire qu'il s'occupait du four. Lorsqu'ils ne reprenaient pas le métier paternel, les fils de plâtrier se faisaient souvent maçons ; à Beuvardes dans les années 1830 Louis Joseph Louvet a deux fils : Dieudonné est plâtrier, mais Louis est maçon. Parmi les quatorze neveux et nièces de Pierre Gonnet qui décède à Villemoyenne en 1831, deux sont plâtriers et deux autres maçons.

Voyons pour finir quels étaient les moyens d'existence et la fortune des plâtriers. Au milieu du XIX^e siècle il n'est pratiquement pas besoin de capital pour ouvrir une plâtrière : un bout de terrain à l'aplomb des couches de gypse et quelques outils suffisent. L'essentiel des biens des plâtriers est alors constitué de parcelles de terre, car comme la plupart des artisans de la campagne ils cultivent également la terre. Rares sont ceux, propriétaires de plâtrière ou simples ouvriers, qui n'ont pas un bout de champ ou un coin de vigne⁵², et à l'époque des gros travaux agricoles les

^{49.} Registres paroissiaux ; Arch. dép. Aisne, I E 417.

^{50.} Idem, I E 92/2.

^{51.} Arch. dép. Aisne, 4 P 83.

^{52.} A Beuvardes lors de l'étblissement du cadastre en 1837, les exploitants de plâtrière possédaient 1,37 hectare de terre pour le moins riche d'entre eux, et 12,53 hectares pour le plus fortuné; Arch. dép., Aisne, 4 P 83.

absences étaient nombreuses, ce dont se plaignait encore le contremaître à Villeneuve dans les années 1950. Certains plâtriers restaient pauvres toute leur vie : en 1830 meurt à Villeneuve Jean-Baptiste Marchand, «carrier en plâtre», laissant une succession uniquement composée «de ses hardes et de ses créances» se montant à la somme de 95 francs⁵³. Jean-Louis Breffort, «ouvrier en plâtre» au hameau de La Louarde à Villeneuve, perd sa femme et ses deux enfants dans le seul mois de juillet 1832. sans doute du choléra; la fortune du ménage ne se monte qu'à 395 francs. D'autres plâtriers meurent ruinés, tel Jean-Baptiste Lévèque, qui décède en 1837 à Beuvardes : les salaires de ses trois ouvriers n'ont pas été payés depuis plusieurs mois, et sa succession doit entre autres choses le règlement de trois mille bourrées de bois fournies pour la cuisson des fours par Nicaise, marchand de bois à Jaulgone. Si le métier était dur et même dangereux pour les « tireurs de plâtre » à cause des risques d'éboulements, les salaires des ouvriers semblent avoir été supérieurs à la moyenne de ceux de l'industrie. D'après la «Statistique des établissements industriels» déjà évoquée à plusieurs reprises, le salaire journalier moyen des ouvriers plâtriers dans la région de Château-Thierry s'établissait sous le Second Empire à 3.75 francs contre 2.50 francs dans les autres industries.

Au XIX^e siècle les plâtriers étaient au chômage pendant la mauvaise saison, soit quatre mois par an, et un historien régionaliste écrivant sous le Second Empire rapporte cette anecdote à leur sujet : «L'hiver faisant jadis de Beuvardes un lieu inabordable pendant quatre mois, les plâtriers ne pouvaient plus mener de plâtre dehors à dos d'âne ; ces pauvres animaux devenaient inutiles ; aussi disait-on que les plâtriers mangeaient leurs ânes à la fête de la Saint-Martin, pour n'avoir pas la peine de les nourrir pendant l'hiver⁵⁴». On faisait également aux plâtriers la réputation de boire sec, que ce soit à cause de la poussière de plâtre qu'ils respiraient toute la journée ou des nuits passées dans la chaleur du four lors de la cuisson du plâtre.

L'histoire de l'industrie locale du plâtre est directement liée à des particularismes géologiques qui ont placé la région de Château-Thierry à l'extrémité orientale des gisements de gypse du bassin parisien. L'activité née de la mise en valeur de cette richesse naturelle n'eut jamais l'ampleur qu'elle connut et connaît encore à proximité immédiate de la capitale, où elle se maintient grâce à des couches plus riches. Les plâtrières du sud de l'Aisne n'ont jamais été plus de quelques dizaines au XIX° siècle, plaçant le département au septième rang national pour la production de

^{53.} Enregistrement, bureau de Fère-en-Tardenois, Arch. dép. Aisne, série Q.

^{54.} Armand de Vertus, *Histoire de Coincy, Fère, Oulchy et des villages environnants*. Château-Thierry, 1865, p. 176.

plâtre. Sur le fonctionnement de ces plâtrières nous ne saurions à peu près rien si quelques personnes, aujourd'hui à la retraite, n'étaient encore là pour nous l'apprendre⁵⁵. Certes les techniques que l'on a tenté ici d'analyser et de décrire sont celles qui se pratiquaient au lendemain de la dernière guerre, mais nous savons qu'en bien des points elles n'avaient que peu évolué depuis le XVIII^e siècle. Il était grand temps de recueillir ces traditions pour tenter, sous de nouvelles formes, de les faire revivre.

Xavier de MASSARY

^{55.} J'ai longuement interrogé, et je les remercie de toutes les explications qu'ils ont bien voulu me fournir en réponse à mes questions : M. Albert Bray, qui avec son frère Georges a dirigé la plâtrière du Thiolet ; M. Taupin qui à Marigny-en-Orxois fut véritablement le dernier artisan fabricant du plâtre ; M. Belverge qui dirigea la plâtrière de Pisseloup et m'a donné de fort intéressantes explications sur la chute de cette industrie dans la région. Je ne saurais oublier enfin M. Raymond Pannet, qui fut contremaître de la plâtrière de Villeneuve dans les années 1950, à qui je dois les photographies qu'il a prises de cette plâtrière au moment de son activité.